



# CHEFS RAEP

**Alternative Police CFDT saisit la DRHFS**

**Protocole d'accord 2022**

Le protocole d'accord 2022 génère encore des dysfonctionnements dans le passage des Brigadiers-Chefs historiques dans le grade de Major.

Ainsi, les Brigadiers-Chefs RAEP se trouvent lésés pour leur passage de grade en 2024.



- Un Brigadier-Chef titulaire de la RAEP, positionné au 6<sup>e</sup> échelon de son grade à l'indice 543, sera promu au grade de Major au 3<sup>e</sup> échelon avec un indice de 544 (gain de 1 point) alors qu'en restant Brigadier-Chef, il passera à l'indice supérieur 560.
- En 2024, un Brigadier-Chef promu Major perdra 16 points d'indice (perte de 80€/mois et 950 €/an environ).
- En 2025, un Brigadier-Chef promu Major aura directement le 4<sup>e</sup> échelon à l'indice 562.

## **Alternative Police CFDT demande à nos collègues Brigadiers-Chefs historiques**

- D'attendre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour obtenir leur 7<sup>e</sup> échelon.
- De prétendre ensuite à leur avancement au grade de major en 2025 pour avoir une véritable progression salariale.

Alternative Police CFDT n'oublie pas les Brigadiers-Chefs historiques non RAEP et réitère auprès de l'administration un reclassement dans le grade de Major le plus rapidement possible et de ne pas attendre l'horizon 2029 pour tous les satisfaire.

**Alternative Police CFDT a d'ores et déjà saisi la DRHFS pour une étude de cette situation !**